

Expéditeur / Applicateur

*A présenter au maître de l'ouvrage
avec copie à
l'autorité de protection incendie*

Traité par
Tél. direct / Fax / Mail

Recommandée

**Rappel concernant
l'application non autorisée de peintures intumescentes**

Maître de l'ouvrage:
Projet concerné :

Monsieur,

Nous sommes mandatés pour l'application de peintures intumescentes sur les parties de construction métallique de l'ouvrage susmentionné et vous assurons d'une exécution des travaux conforme aux règles de l'art. Malheureusement, vous ne nous avez pas encore présenté l'autorisation spécifique à cet ouvrage délivrée par l'autorité de protection incendie pour ces travaux de peintures intumescentes.

La demande d'une telle autorisation auprès de l'autorité de protection incendie compétente incombe au maître de l'ouvrage. Les prescriptions d'exécution exigent que les peintures intumescentes ne soient pas appliquées avant la délivrance de cette autorisation. C'est pourquoi nous devons décliner toute responsabilité pour les désagréments et autres dommages indirects qui pourraient résulter du fait que les travaux commandés par la direction des travaux ont commencés sans autorisation.

Remarques:

Lieu, date

Signature de l'applicateur:

.....

Copie à l'autorité de protection incendie compétente